



## Conseil Communautaire du 27/11/2024 A VIC-FEZENSAC Procès-Verbal

### Présents(es) :

Barbara NETO, Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALE, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean-Claude THEULE, Stéphane LIVIERO, Philippe CAHUZAC, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGE, Brigitte SERRALTA, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Charles COSTES, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHE, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Gisèle FAUCHE, Gilles GUICHARD, Chantal GOULU-MARTINAT, Laurent GEYRES, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Corinne LAPLANNE-SOTUM, Pierre ANTONELLO.

### Absents(es) ou excusés(es) :

Daniel DARROUX, Véronique THIEUX-LOUIT (P. : B. SERRALTA), Pierre LABRIFFE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Pierrette MENAL (Suppléant), Guy FAVAREL (P. : B. DESENLIS), Victor JAFFRES (P. : R. CAMAZZOLA), Lara KLUCZYNSKI (P. B. NETO), Axel CAUQUIL, Christine BRAZZALOTTO, Vanessa COUDERC (P. : V. BRANA), Arnaud ROSELL (P. : B. NARRAN).

Mme la Présidente remercie l'assemblée de sa présence et précise l'objet de la séance de ce soir, l'avenir des Arènes de Vic-Fezensac. Compte tenu de la densité du sujet, elle a choisi de consacrer un conseil communautaire entier à ce dossier qui, à partir de la présentation de la dernière étude réalisée, pourra engager débat sur l'opportunité pour la communauté de communes de participer à la rénovation de ce site emblématique de Vic-Fezensac.

#### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme la Présidente propose que le secrétaire de séance soit un conseiller municipal vicois, et propose que M. R. Camazzola soit désigné secrétaire de séance. Elle fait des pouvoirs reçus et indique les délégués excusés ou absents.

#### 2. Présentation du projet des Arènes et des enjeux

Mme la Présidente procède à la présentation et au commentaire du power-point sur le projet des Arènes de Vic-Fezensac qui résume la réalité de l'édifice, le contexte à partir des différentes études qui ont été faites, les pistes de développement possible.

A l'issue de cette présentation, Mme la Présidente donne la parole aux élus du Conseil Communautaire afin qu'ils se prononcent sur la place qu'ils souhaitent accorder aux Arènes de Vic-Fezensac dans le développement du Territoire. La question est de savoir si la

communauté de communes est prête à s'engager aux côtés de la commune de Vic-Fezensac et d'éventuels autres partenaires pour construire un vrai projet autour des Arènes. La réflexion porte sur la création d'un syndicat mixte et d'une potentielle participation de la communauté de communes « D'Artagnan en Fezensac » à ce syndicat.

M. Mimalé intervient alors faisant part de son inquiétude parce qu'il lui semble que le projet s'appuie notamment en plus des corridas sur le festival de Tempo Latino. Or, il aurait des informations selon lesquelles le Festival ne serait pas au mieux de sa forme et que sa pérennité serait compromise. Il constate également que ce serait le même cabinet d'études qui serait mandaté, que celui qui était missionné pour le Château de Castelmore. A son sens, les chiffres avancés à ce moment-là ne l'avaient pas convaincu et il émet donc des réserves quant à ce choix.

Mme la Présidente précise qu'au contraire, les chiffres pour le projet sur Lupiac étaient très pertinents et avancés à partir de projections fiables et de références nourries par des expériences de réalisations d'envergure similaire. Pour ce qui concerne les Arènes, le modèle économique sur lequel le cabinet s'appuie, est mesuré. Elle en veut pour preuve rassurante, l'élimination de la couverture amovible de la piste voulue initialement et qui, selon lui, coûtera de l'argent sans avoir d'effet levier pour l'usage des Arènes.

Elle convient que le Festival Tempo Latino traverse une période difficile. Selon elle, il y a un questionnement sur la formule financière choisie par le Festival qui consiste à ne faire payer que les concerts dans les Arènes ce qui génère des difficultés à réaliser l'équilibre financier. Néanmoins, elle souligne avec respect le dynamisme de l'association et de son équipe dirigeante attachée l'accès à la culture pour tous. Elle confirme que Tempo Latino, un des premiers Festival Européen de musiques latines continuera d'exister. Les services de l'Etat, comme la Mairie de Vic-Fezensac, sont mobilisés sur le sujet et cherchent aux côtés de l'association une formule répondant à la problématique financière.

Si on peut se poser des questions sur l'avenir du Festival ou sur celui de la tauromachie, la véritable question qui se pose est bien la suivante : si on ne réhabilite pas les Arènes, qu'est-ce que l'on fait de ce bâtiment ? Comment imagine-t-on la suite puisque l'avenir du bâtiment et son ouverture au public sont en jeu.

M. Cahuzac interroge alors Mme la Présidente sur le contenu du cahier des charges du syndicat mixte et la participation de collectivités. Elle lui répond en précisant que ce sera l'un des objets de la suite de l'étude. A ce stade, la Région a répondu de manière bienveillante et positive sur une aide à l'investissement mais a fait savoir qu'elle ne rentrerait pas directement dans le syndicat. La question du Département est posée mais il n'y a aucune assurance à ce jour d'autant que l'on sait bien que la situation financière est compliquée. La question leur sera posée dans les mois à venir.

Pour les missions du syndicat, les premières années, cela sera le suivi des travaux (maîtrise d'ouvrage). Ensuite, sa mission devra évoluer vers l'articulation des activités se déroulant dans les Arènes et devenir ainsi l'interlocuteur privilégié pour assurer le bon fonctionnement du bâtiment public. Une convention avec le Club Taurin Vicois et Tempo Latino sera mise en place. Une délégation de service public sera envisagée pour le reste des activités. Cependant les contours de cette DSP restent à préciser.

M. Lasportes s'inquiète de la participation des collectivités au sein du syndicat mixte. Il émet des doutes sur l'intérêt communautaire d'un tel projet d'autant que la participation de D'Artagnan en Fezensac n'est pas clairement donnée. Mme la Présidente propose que ce soit 50/50, communauté de communes et mairie de Vic-Fezensac. L'intérêt communautaire réside dans la balance entre ce que les Arènes rapportent et ce qu'elles coûtent. M. Doat insiste sur cette question de fond. Mme la Présidente souligne que les travaux ne seront pas lancés sans connaître la hauteur de l'engagement de l'Etat et

d'autres partenaires publics. A ce jour, l'engagement moral de l'Etat est celui promis lors de la venue de Jean Castex, Premier Ministre : 4,5 M d'€, montant confirmé par les services de l'Etat encore récemment.

Mme Brossard estime comme évidence que les Arènes de Vic-Fezensac représentent un réel outil pour le Territoire. M. Andrieu souligne alors que c'est le seul site du territoire qui attire réellement du monde. Le projet de Castelmoré est enterré, la ZAC de Carget ne décolle pas alors que beaucoup de commerces et d'associations vivent des festivités de Pentecôte et de Tempo Latino, grâce aux Arènes. En effet, Mme la Présidente confirme que les associations génèrent un gain de l'ordre de 4 000 à 20 000 € /an, grâce à Pentecôtavic pour faire fonctionner les écoles sportives et culturelles.

M. Lasportes demande une actualisation des chiffres pour pouvoir prendre une décision en connaissance de cause. Cette actualisation est prévue en 2025 comme présenté sur le diaporama. Mme la Présidente explique que le montant exact de la participation de chaque collectivité ne peut être arrêté à ce stade. Elle évoque la possibilité également de faire appel au mécénat avec la possibilité de fixer une plaque nominative sur les sièges des gradins. Beaucoup de gens ont une histoire avec la Arènes de Vic-Fezensac. La part de la communauté de communes demeurerait 50 % du reste à charge. La communauté de communes dispose d'une capacité financière lui permettant de porter un projet de cette envergure, aux côtés de la commune de Vic-Fezensac, tout en maintenant ses actions et projets et d'autant plus que certains emprunts vont être soldés dans peu de temps.

Mme Arqué se demande par quel biais et par quelle compétence, la communauté de communes peut porter un tel projet. Mme la Présidente lui précise qu'une modification de la délibération de l'intérêt communautaire pourrait convenir. Ce point sera précisé avec les services de la Préfecture.

Mme Caillavet se positionne favorablement disant « imaginons juste qu'il n'y ait plus les Arènes à Vic-Fezensac ». M. Cahuzac estime que la situation n'est pas à ce stade. Mme la Présidente lui rétorque que « si » dans 10 ans, et c'est demain ! L'avenir des Arènes est en jeu.

Mme la Présidente revient sur l'enjeu de la réunion de ce soir à savoir si les Arènes de Vic-Fezensac présentent pour le conseil communautaire de D'Artagnan en Fezensac un intérêt communautaire et dans l'affirmative, la communauté de communes et la mairie poursuivent ensemble la réflexion autour d'un projet de sauvegarde des Arènes.

M. Lasportes campe sur sa réticence face à l'impact financier sur le budget de la collectivité. Mme la Présidente souligne que la communauté de communes et la commune ont la même réalité budgétaire. Cependant, si les Arènes ne sont pas sauvées, il y aura des conséquences financières avec un risque de baisse des recettes via la CFE qui est alimentée par les entreprises qui vivent de l'activité des Arènes. M. Doat estime qu'il faut avancer. Mme la Présidente poursuit son analyse financière en parlant de 3 à 4 M d'€ d'autofinancement/emprunt pour les collectivités. Les hypothèses de financement pourraient être un coût chaque collectivité (remboursement de l'emprunt de 50 000 à 150 000 €/an). Cela dépendra du montant et de la durée de l'emprunt. Cette somme paraît supportable pour la communauté de communes et pour la mairie sans impacter le développement de celles-ci et notamment sans aliéner les projets (Enfance-Jeunesse, CTG, OPAH...). A contrario, il est évident que si Vic-Fezensac part seule dans cette aventure, le financement sera lourd et la solidarité qu'elle assume sur le territoire ne sera plus la même, Vic-Fezensac devra faire des choix.

Mme Arqué estime que ce soir, c'est une présentation de la situation des Arènes et du projet avec quelques chiffrages et que les Arènes sont importantes pour l'ensemble du territoire. Elle espère de nouveaux éléments pour la suite.

M. Cavalière résume l'objet de la réunion de ce soir qui consiste à savoir si la communauté de communes et la mairie s'assoient autour de la table pour réfléchir ensemble à l'avenir des Arènes de Vic-Fezensac ou pas.

M. Pérès demande que l'on procède à un vote pour que tout le monde s'exprime.

Mme la Présidente acquiesce et demande au conseil communautaire de prononcer sur l'intérêt communautaire du projet de rénovation des Arènes de Vic-Fezensac.

**Le résultat du vote à cette question : 36 POUR – 1 ABSTENTION (M. Lasportes) – 0 CONTRE**

Mme la Présidente remercie le conseil communautaire et indique que le power-point sera envoyé dans la semaine et lève la séance vers 23 H 30.

La Présidente,  
Barbara NETO

Le Secrétaire de séance,  
Robert CAMAZZOLA